



• Commission "Animation"

Compte-rendu d'activité au : 26 juin 2009

RÉUNION DU 4 JUIN 2009.

Présents :

Membres du CDD : Claude de VESINS, coordonnateur, Hubert FRANCÈS, rapporteur, Gérard THIERCELIN, Georges CAZES, René CHABOY.

Syndicat Mixte : Philippe DARBOIS, Jean-Michel BREURE MONTAGNE.

FONCTIONNEMENT DES RELATIONS AVEC NOTRE ADMINISTRATION

Question : comment réactiver les groupes de travail et les comités de pilotage ?
comment avoir des rencontres régulières avec les chargés de mission ?

Réponse de Philippe DARBOIS :

Pour chaque thématique mise en œuvre nous observons :

_Une période de réflexion avec de nombreuses réunions de concertation pour aborder ,définir et rédiger son contenu (Nous retrouverons cette démarche pour toute nouvelle thématique à initier)

_Une période de mise en place et de suivi de la thématique qui nécessite moins de réunions (Ce qui est le cas pour toutes les thématiques en cours de réalisation).

FONCTIONNEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL

Pour ce qui est des rencontres plus régulières avec les chargés de mission :

_Il est tout à fait possible de solliciter l'intervention d'un chargé de mission pour enrichir les débats dans les commissions ou groupes de travail sur les thèmes spécifiques à leur mission.

A condition, toutefois, de fixer un ordre du jour précis et défini à l'avance, avec le chargé de mission concerné par le sujet

Il appartient aux différentes commissions, d'être aussi des forces de proposition pour initier de nouveaux sujets de thématique : (exemple l'eau).

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS MIDI-QUERCY



MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MANIFESTATIONS COLLATÉRALES

Après débat, il est apparu souhaitable, qu'une centralisation des différents écrits (comptes rendus, rapports de commissions...) puisse être réalisée sur le site du Pays Midi Quercy.

Ceci afin d'avoir, une unité de présentation, un seul site de stockage de l'information pour en faciliter toute recherche ultérieure.

Il a été émis le souhait que cette centralisation puisse être réalisée, pour l'avenir, par le secrétariat du syndicat mixte. Reste à définir le temps qui peut être dégagé par le secrétariat pour cet appui rédactionnel et les modalités d'organisation.

PRÉSENTATION DU PLAN ÉNERGIE DU TERRITOIRE par Jean-Michel BREURE MONTAGNE , stagiaire au syndicat mixte

Le PLAN ÉNERGIE prend le relais des contrats (ATHENÉE) en cours et constituera le volet ÉNERGIE-TERRITOIRE de L'AGENDA 21.

Ce volet sera élargi par la suite pour constituer l'AGENDA 21.

Le PLAN CLIMAT ÉNERGIE a pour objet de définir les mesures à préconiser pour :

- _ Limiter l'émission des gaz à effets de serre.
- _ Favoriser, dans le temps, une adaptation du territoire au changement climatique.

* Sur les 5 mois à venir la mission sera :

Évaluer les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire (agriculture, transport, industrie ...).

Élaborer des objectifs avec les acteurs du territoire.

Établir un plan d'action défini par tous les acteurs du territoire.

Le territoire sera, à part entière, acteur de la démarche.

Le C D D a l'opportunité de se saisir et travailler à l'élaboration de l'AGENDA 21 en MIDI QUERCY.

Il appartient aux membres volontaires du CDD, intéressés par le sujet, de constituer et mettre en place un groupe de travail.